

Circulaire Technique 09/10 – 13 A

NUMEROTATION DES LIVRETS DE FORMATION

Les livrets de formation nage avec palmes sont en vente au siège de la Fédération. Vous pouvez les commander par l'intermédiaire de votre Comité Régional.

La numérotation des Livrets se fera selon le mode suivant :

Numéro du Comité + numéros du département d'appartenance du club du candidat + le numéro d'ordre donné par votre C.R.N.A.P.

Exemple : Formation en Région Centre pour un candidat de Tours : n° du Livret 273701

NB : Le numéro d'ordre devra tenir compte des Livrets destinés aux Juges

Récapitulatif des numéros de Livret :

- Chaque année avant la réunion plénière de la C.N.N.P., en septembre, les CRNAP fourniront à Louis GUILLAUME et au Responsable national des formations – leur listing régional de délivrance des Livrets de formation.
- louis.guillaume@orange.fr et à hugues.brilhault@yahoo.fr

Initiateur : voir circulaire C13 B

Évaluateur ENF : voir circulaire C13 C

Entraîneur EF1 : voir circulaire C13 D

Le R.T.N.
F. Castel

Destinataires :
Présidents de C.R.N.P.
R.T.R.